

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION CONSULTATIVE POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE DU 28 NOVEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le mardi 28 novembre à 14h00, la Commission Consultative pour la Transition Energétique du Calvados, légalement convoquée le 9 novembre 2017, s'est réunie à Evrecy, salle polyvalente, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants issus des collèges :

✓ du SDEC ÉNERGIE :

Collectivité	Représentants en exercice		
Conectivite	Nom	Prénom	Présent
EMIEVILLE	AUVRAY	Philippe	
DOUVRES-LA-DELIVRANDE	BEDIOT	Joël	X
BLONVILLE-SUR-MER	BENOIST	Claude	X
ST-OUEN-DU-MESNIL-OGER	BIZET	Michel	
STE-MARGUERITE-DES-LOGES	BLIN	François	
VIERVILLE-SUR-MER	BOUGAULT	Rémi	
BRETTEVILLE-SUR-LAIZE	BOUJRAD	Abderrahman	Х
LA HOGUETTE	BOUTILLIER	Erwan	
ST-MARTIN-DE-BIENFAITE	BREZOT	Yves	
ST LOUET-SUR-SEULLES	CHESNEL	Claude	Х
BASSENEVILLE	GERMAIN	Patrice	X
EVRECY	GIRARD	Henri	Х
OUILLY-LE-VICOMTE	GLASSON	Claude	
MONDRAINVILLE	GODIER	Edith	X
LE MESNIL-EUDES	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	
OUILLY-LE-TESSON	HEURTIN	Jean-Yves	
CDC CINGAL - SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
VARAVILLE	LEBEGUE	Jean	Х
HERMANVILLE-SUR-MER	LELANDAIS	Jacques	X
ST-SEVER	LEMENOREL	Claude	
ST LAURENT-SUR-MER	MADOUASSE	Denis	
SUBLES	MANACH	Gérard	
ST-PIERRE-SUR-DIVES	MARIE	Alain	Х
LANTHEUIL	MARIE	Joël	
PROUSSY	MECHE	Patrice	
FLEURY-SUR-ORNE	MULLER	Lionel	
LA VACQUERIE	PLATON	Claude	Х
CORMOLAIN	POISSON	Cédric	X
VIEUX-BOURG	POULAIN	Gérard	X
FRESNEY-LE-PUCEUX	REGNAULT DE PREMESNIL	Xavier	
MAISONCELLES-LA-JOURDAN	REVET	Alain	X
VIEUX-PONT-EN-AUGE	ROYER	Jacques	X
AUNAY-SUR-ODON	SAINT LO	Patrick	
TRACY-SUR-MER	TOUPOTTE	Roland	1.



✓ des Etablissements Public de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI à FP):

	Rep	résentant	
Collectivité	Nom	Prénom	Présent
Communauté de communes Blangy-Pont l'Evêque Intercom	ASSE	Christian	
Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie	AUBIN	Pierre	
Communauté de communes Seulles Terre et Mer	BERON	Jean-Paul	Х
Communauté de communes Blangy-Pont l'Evêque Intercom	CHARPENTIER	Jean-Alain	Х
Communauté de communes Isigny Omaha Intercom	CORNIERE	Alain	
Communauté de communes Seulles Terre et Mer	COUILLARD	Didier	
Communauté de communes Bayeux intercom	DE BOURGOING	François	
Communauté de communes Pays de Honfleur - Beuzeville	DEPUIS	Albert	
Communauté de commune Intercom de la Vire au Noireau	DUJARDIN	Patrick	
Communauté de communes de Cambremer	DUPONT	Ambroise	
Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon	ENAULT	Bernard	Х
Communauté de communes Bayeux intercom	FRANCOISE	Rémi	
Communauté de communes Pré-Bocage Intercom	GODARD	Jacky	Х
Communauté de communes de Cambremer	GOHIER	Armand	
Communauté de commune Intercom de la Vire au Noireau	GOURNEY-LECONTE	Catherine	Х
Communauté de communes Isigny Omaha Intercom	GRANGER	Michel	
Communauté de communes du Pays de Falaise	GUILLEMOT	Jean-François	Х
Communauté de communes Cœur de Nacre	GUILLOUARD	Jean-Luc	Х
Communauté d'agglomération Lisieux-Normandie	DROUET	Mireille	
Communauté de communes du Pays de Falaise	HUET	Serge	Х
Communauté de communes Cœur de Nacre	JOUY	Franck	
Communauté Urbaine Caen la Mer	JOYAU	Nicolas	Х
Communauté de communes Normandie-Cabourg-Pays-d'Auge	LANGLAIS	Guillaume	
Communauté de communes Cingal - Suisse Normande	LECLERC	Jean-Claude	Х
Communauté de communes Cingal - Suisse Normande	LEDENT	Yves	
Communauté Urbaine Caen la Mer	LEFEVRE	Nadine	Х
Communauté de communes Pré-Bocage Intercom	LEFEVRE	Pierre	
Communauté de communes Normandie-Cabourg-Pays-d'Auge	LELIEVRE	Annie	
Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie	MARIE	Jacques	Х
Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon	PAGNY	Laurent	Х
Communauté de communes Val Ès Dunes	PESQUEREL	Philippe	
Communauté de communes Val Ès Dunes	QUILLET	Jean-Pierre	
Communauté de communes Pays de Honfleur - Beuzeville	SAUDIN	François	Х
Communauté d'agglomération Lisieux-Normandie	VERSAVEL	Léa	

✓ Etaient également présents, les partenaires suivants :

Othersateurs	Représentant	
Structure	Nom	Prénom
Biomasse Normandie	CALBERG-ELLEN	Paul
ATMO Normandie	LEPELLEY	Nicolas
DREAL Normandie	GACHIGNAT	Cyrille
Chambre d'Agriculture	DARIES	Nicolas
Communauté de communes Cingal - Suisse Normande	BRETEAU	Jean-Claude
DDTM	MARIE-HUET	Isabelle
ADEME	BOSSER	Karine



 ✓ <u>Pouvoir</u>: de M. Franck JOUY, représentant de la Communauté de Communes Cœur de Nacre à M. Jean-Luc GUILLOUARD, représentant de la même collectivité.

ACCUEIL DES DELEGUES

M. le Président remercie les représentants d'avoir répondu présents pour cette quatrième réunion de la Commission Consultative pour la Transition Energétique (CCTE). Il remercie également, une nouvelle fois, M. Henri GIRARD, maire d'Evrecy, pour son accueil et la mise à disposition gracieuse de cette salle.

La transition énergétique est, désormais, bel est bien engagée sur les territoires du syndicat. A peine installées, les Communautés de communes fusionnées se sont saisies du sujet de l'élaboration de leur Plan Climat Air Energie Territorial, le PCAET.

Avec une grande réactivité, elles se sont organisées avec des vice-présidents, commissions ou comités de pilotage, chargés d'impulser et de coordonner la politique de transition énergétique, si bien qu'à ce jour, la plupart des territoires du Calvados sont en ordre de marche.

La commission consultative a sans aucun doute contribué à cette mise en mouvement et continuera à soutenir cette dynamique.

A l'occasion de cette réunion, la parole sera donnée à des élus et des partenaires.

Un point d'actualité des six derniers mois sera proposé en introduction, notamment sur l'organisation des PCAET qui s'est précisée pour la plupart des territoires.

Ensuite, M. Nicolas JOYAU évoquera l'organisation de l'élaboration du PCAET à l'échelle de Caen Normandie Métropole et Mme Isabelle MARIE-HUET, de la DDTM, rappellera les obligations et échéances réglementaires.

Le lien entre la transition énergétique et les réseaux de distribution d'énergie sera rappelé. En effet, dans la perspective du nouveau contrat de concession pour la distribution d'électricité en cours de renouvellement, il s'agit d'un sujet fondamental pour la Commission consultative.

Les élus rapporteurs présenteront les travaux menés au cours des six derniers mois, dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route et l'avis des représentants sera sollicité sur les propositions d'actions très concrètes qui en ont émergé.

Enfin, il sera proposé de voir comment la transition énergétique peut se traduire concrètement sur un territoire qui s'est engagé un peu avant les autres. Ainsi, MM. Jean-Claude BRETEAU et Abderrahman BOUJRAD, de la Communauté de communes Cingal-Suisse Normande témoigneront de deux actions réalisées sur leur territoire.

M. le Président remercie vivement tous ces intervenants d'avoir accepté cette sollicitation. Ils contribuent ainsi à faire de la commission consultative un véritable lieu de dialogue et de coopération entre les acteurs mobilisés autour d'un objectif commun : réaliser la transition énergétique du Calvados.

ORDRE DU JOUR

M. Jacques LELANDAIS confirme que l'ordre du jour est conforme à la convocation :

- ✓ Quoi de neuf depuis 6 mois ?
- ✓ Transition énergétique et réseaux de distribution d'énergie;
- ✓ Avancement de la mise en œuvre de la feuille de route :
- ✓ La transition énergétique en marche : témoignage de la CC Cingal Suisse Normande.



PRESENTATION DE LA TRIBUNE

M. Jacques LELANDAIS présente les personnalités présentes à ses côtés à la tribune, à savoir :

- Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, du collège des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre (EPCI), représentant la Communauté de Communes Intercom de la Vire au Noireau et 1ère Vice-Présidente du SDEC ÉNERGIE en charge de l'énergie;
- M. Bruno DELIQUE, Directeur Général des Services du SDEC ÉNERGIE;
- M. Alban RAFFRAY, Directeur du Département Transition Energétique au SDEC ÉNERGIE ;
- Mme Guénaëlle CARLIER, Ingénieure planification énergétique au SDEC ÉNERGIE.

NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, du collège des EPCI à fiscalité propre, représentant la Communauté de Communes Intercom de la Vire au Noireau, a été nommée, à l'unanimité, secrétaire de séance.

1ERE PARTIE - QUOI DE NEUF DEPUIS 6 MOIS?

M. le Président invite M. Nicolas JOYAU, représentant de la Communauté Urbaine de Caen la Mer et du Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole et Mme Isabelle MARIE-HUET, chef du pôle Aménagement, Construction, Transition Énergétique de la DDTM à rejoindre la tribune pour la présentation de cette première partie et, dans un premier temps, laisse la parole à M. Alban RAFFRAY.

✓ La Fabrique Energétique

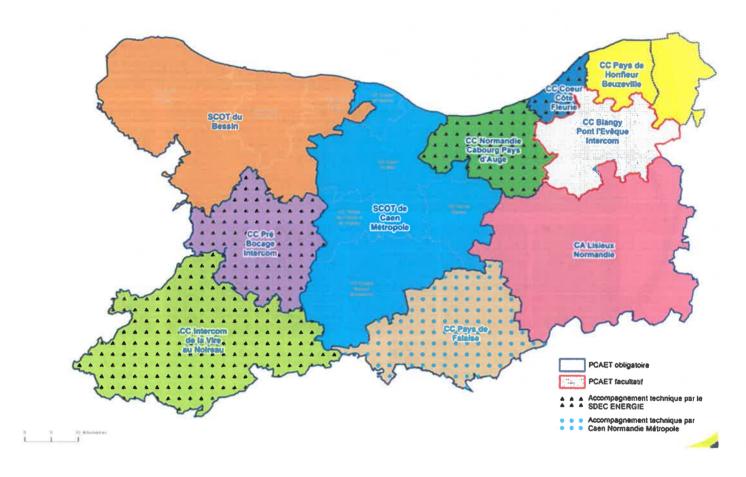
M. Alban RAFFRAY rappelle que la Fabrique Energétique, qui a été inaugurée le 7 novembre 2017, offre 3 différents espaces aux collectivités et notamment aux EPCI :

- Une salle d'exposition dans laquelle sont proposées des animations aux élus, dans le cadre de l'élaboration des PCAET ;
- Les ateliers de la transition, dont la programmation est adaptée régulièrement pour satisfaire élus et partenaires;
- Le **comptoir de l'innovation** qui permet de présenter les différentes initiatives locales et les nouvelles technologies proposées.



✓ Périmètres d'élaboration des PCAET

M. Alban RAFFRAY présente les PCAET en cours d'élaboration ou à venir, obligatoires et facultatifs,



✓ Le Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole et l'organisation du PCAET

M. Nicolas JOYAU précise qu'une distinction doit être faite entre la dimension « socle » et la dimension « Réseau ».

Pour ce qui est de la dimension « Socle », il est rappelé que le pôle Métropolitain est composé de 6 intercommunalités, dont la Communauté Urbaine Caen la Mer, soit 208 communes, représentant une population d'environ 380 000 habitants.

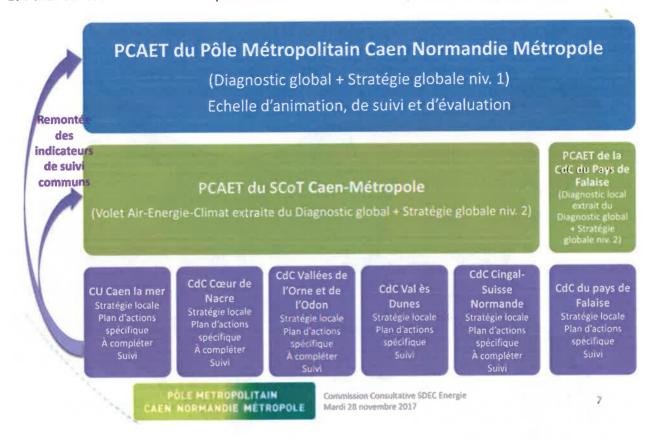
Ses compétences portent sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour un aménagement durable, l'animation et le suivi du territoire.

Au niveau « Réseau », le pôle Métropolitain est composé de 21 intercommunalités réparties sur les 3 départements de l'ancienne Basse-Normandie, représentant 1 200 000 habitants.

Ses actions sont d'envergures métropolitaines (enquête ménage déplacement, interSCoT, contributions aux politiques régionales, échanges et retours d'expériences...).



Le PCAET sur Caen Normandie Métropole se décline sur deux échelles (SCoT et CdC du Pays de Falaise) :



✓ Prosper

M. Alban RAFFRAY rappelle que, pour l'élaboration des PCAET, il est possible de s'appuyer sur l'outil PROSPER. Ce dernier est un outil de prospective énergétique, développé par Energies Demain, qui a été acquis par les 5 syndicats d'énergie normands, dans le cadre d'une démarche régionale.

Cet outil est mis, gratuitement, à disposition de tous les EPCI pour contribuer à l'élaboration des PCAET.

Il permet, en effet, de définir les objectifs stratégiques du territoire et le positionnement par rapport aux objectifs du SRCAE et de vérifier la cohérence du plan d'actions avec les objectifs fixés.

Il permet également une mise en cohérence des PCAET à l'échelle des SCoT et alimente la prospective sur le réseau de distribution d'électricité.

La mise en service de cet outil est prévue en janvier 2018. L'initialisation du produit est en cours par Energies Demain et le syndicat est dans l'attente des dernières autorisations de la part des EPCI (dernier délai de transmission fixé au 4 décembre 2017 via le site internet http://prosper-calvados.energiesdemain.com/ onglet « inscription »).

Une formation sera organisée par le SDEC ÉNERGIE, courant 2018.



✓ Rappel de la règlementation relative au PCAET

Mme Isabelle MARIE-HUET, chef du pôle Aménagement, Construction, Transition Énergétique de la DDTM, rappelle les textes de référence sur lesquels s'appuyer dans l'élaboration d'un PCAET, à savoir :

- la Loi n° 2015-992 du 17 août 2015, relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;
- le Décret n° 2016-849 du 28 juin 2016, relatif au plan climat-air-énergie territorial ;
- l'Arrêté du 4 août 2016, relatif au plan climat-air-énergie territorial.

Par ailleurs, elle précise que le PCAET est défini à l'article L. 229-26 du code de l'environnement et précisé aux articles R. 229-51 à R.229-56. Il s'agit d'un outil opérationnel de coordination de la transition énergétique sur le territoire devant être adopté au plus tard le 31 décembre 2018, révisé tous les 6 ans (avec une évaluation à 3 ans).

Sur le plan réglementaire, le PCAET est compatible avec le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie et prend en compte le schéma de cohérence territoriale.

Il comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation (le décret n°2016-849 précise ce que doit contenir le PCAET ainsi que son mode d'élaboration et de publicité).

L'arrêté du 4 août 2016 précise les secteurs d'activité à prendre en compte, la liste des données à verser sur le centre de ressources de l'ADEME et leurs modalités de dépôt.

Pour ce qui concerne l'élaboration du PCAET, celui-ci peut être réalisé en régie ou avec l'assistance d'un bureau d'étude.

Le PCAET peut être élaboré à l'échelle du ScoT dès lors que tous les EPCI à fiscalité propre concernés transfèrent leur compétence d'élaboration à l'établissement public chargé du ScoT.

Le SDEC ÉNERGIE peut assurer, à la demande et pour le compte d'un ou plusieurs EPCI à fiscalité propre qui en sont membres, l'élaboration du PCAET.

Après demande de précisions de M. Patrice GERMAIN, Mme Isabelle MARIE-HUET confirme les différentes étapes administratives indispensables :

- Délibération des EPCI (quel que soit le contexte : régie, bureau d'étude, transfert de compétence, ou assistance du syndicat d'énergie) ;
- Envoi d'un courrier officiel de lancement de la démarche, dans les modalités prévues à l'article R229-53 du Code de l'Environnement;
- Evaluation environnementale stratégique (art. R122-17 du code de l'environnement) avec consultation du public;
- Transmission du projet de PCAET pour avis au préfet de Région et au président du Conseil Régional;
- Proposition du projet de PCAET, modifié le cas échéant, à l'organe délibérant de l'EPCI pour adoption ;
- Mise à disposition du public du PCAET adopté.

Dans le cadre du lancement du PCAET, le diagnostic territorial, la stratégie territoriale et la définition d'objectifs à courts et moyens termes doivent être élaborés. Par ailleurs, avant d'être mis en œuvre, le plan d'actions doit être défini (action, responsable, calendrier, moyens ...).

Un bilan à mi-parcours (3 ans) doit être réalisé et mis à disposition du public.

Au bout de 6 ans, le PCAET est évalué (atteinte des objectifs, analyse des écarts) et, le cas échéant, peut être révisé pour être amélioré.

La commission consultative pour la transition énergétique prend acte de ces rappels et communications.



2EME PARTIE - TRANSITION ENERGETIQUE ET RESEAU DE DISTRIBUTION D'ENERGIE

M. le Président laisse la parole à M. Bruno DELIQUE pour la présentation de cette seconde partie.

M. le Directeur Général rappelle qu'un des principaux rôles de la Commission consultative est de faire le lien entre les projets des EPCI et les réseaux de distribution. C'est dans ce contexte que la Commission Consultative a désigné M. Jean-François GUILLEMOT, représentant du collège des EPCI au sein de la conférence NOME.

Cette conférence émane de la loi NOME de 2010 qui prévoit, sous l'égide de la DREAL, une réunion annuelle entre les AODE et ENEDIS.

Son rôle est de suivre la mise en œuvre des programmes d'investissement sur les réseaux de distribution d'électricité.

La loi de transition énergétique est venue renforcée le rôle de cette conférence, en nommant un représentant des EPCI de la Commission Consultative.

Dans le cadre des négociations en cours, entre ENEDIS, EDF Commerce et le SDEC ÉNERGIE, sur le renouvellement du contrat de concession de distribution d'électricité, cette conférence confirme son importance.

M. Bruno DELIQUE rappelle que la signature du nouveau contrat de concession est envisagée pour 2018.

Les deux principaux enjeux de ce futur contrat pour le réseau d'électricité sont :

- √ d'assurer la qualité de la distribution d'électricité :
 - disposer d'installations garantissant la qualité de l'électricité distribuée au niveau de la concession ;
 - parfaire la cohérence des territoires et veiller au traitement spécifique d'espaces identifiés ;
 - apporter à tous les usagers un service public de même niveau de qualité ;
- ✓ de favoriser la transition énergétique en adaptant le réseau:
 - agir sur certains ouvrage, au regard des exigences environnementales ;
 - intégrer les nouvelles technologies de l'information pour piloter le réseau de manière plus flexible ;
 - insertion de la production d'électricité par des énergies renouvelables, sans impact sur la qualité de l'énergie distribuée.

Le contrat de concession s'articule autour de programmes d'investissements partagés :

- ✓ Le Schéma Directeur, qui, sur la durée du contrat, fixe des ambitions et des valeurs repères qui constituent des objectifs de qualité et de gestion patrimoniale;
- ✓ Les programmes pluriannuels d'investissements, qui ont, pour objectif, d'atteindre les valeurs repères (durée de 4 ans);
- ✓ Le programme annuel qui liste précisément les travaux à réaliser au cours de l'exercice considéré, en garantissant la coordination des maîtrises d'ouvrages respectives.

Dans ce dispositif, la Commission Consultative tient un rôle clé, puisqu'elle accompagne et permet le diagnostic réseau et synthétise le recensement des projets des territoires.

La commission consultative pour la transition énergétique prend acte de cette communication.



3EME PARTIE – AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE

M. Jacques LELANDAIS invite à la tribune les rapporteurs des 3 groupes de travail qui seront amenés à rendre compte de leurs différents travaux :

- M. Gérard POULAIN, rapporteur du groupe de travail PCAET;
- M. Patrice GERMAIN, rapporteur du groupe de travail sensibilisation-communication.

En l'absence de M. Patrick DUJARDIN, excusé, M. Alban RAFFRAY rapportera les travaux du groupe de travail SRADDET.

Mme Guénaëlle CARLIER rappelle que la dernière réunion de la Commission Consultative, du 2 mai 2017, a été l'occasion de valider la feuille de route et de définir les premières priorités.

Trois groupes de travail ont été constitués pour tenter de répondre à ces priorités.

A. GROUPE DE TRAVAIL PCAET

a. MISSIONS DU GROUPE

M. Gérard POULAIN rappelle les 4 priorités du groupe de travail PCAET, définies par la feuille de route :

- Priorité 1 : Promouvoir l'intégration des objectifs du PCAET dans les PLU(I).
- Priorité 2: Elaborer une boîte à outils méthodologiques à l'attention des EPCI pour la construction des PCAET.
- **Priorité 3 :** Accompagner les territoires pour identifier leurs ressources exploitables et les projets de production d'énergies renouvelables les plus efficients.
- **Priorité 5 :** Articuler les travaux de la CCTE avec les contrats territoriaux entre le Département du Calvados et les EPCI et entre la Région Normandie et les EPCI.

b. TRAVAUX DU GROUPE

M. Gérard POULAIN précise que, depuis la dernière réunion du 2 mai 2017, le groupe de travail s'est réuni à deux reprises.

La 1ère réunion de juin 2017, a permis de :

- définir l'articulation des PCAET/PLU(I), contrats de territoires. Mme Audrey HUREL, responsable urbanisme CAUE a été conviée à intervenir et une note de recommandation sur l'articulation PCAET/PLUI/contrats de territoires a été diffusée aux EPCI.
- d'ouvrir une boîte à outils PCAET, en ligne sur le site du SDEC ÉNERGIE, www.sdec-energie.fr.

La 2nde réunion organisée en septembre 2017, lors de laquelle M. Aurélien BERTIN, Directeur des stratégies énergétiques, ENAMO, est intervenu, a, quant à elle, été l'occasion d'identifier les potentiels ENR et les leviers d'actions des collectivités et il a été proposé d'élaborer un atlas dynamique des ressources pour la production d'énergies renouvelables.



C. PROPOSITION D'ACTION: ELABORER UN ATLAS DYNAMIQUE DES RESSOURCES

Cette proposition d'action émane du constat :

- que même s'il existe de nombreuses études, celles-ci sont peu visibles et pas toujours accessibles ;
- qu'il n'existe aucune donnée cartographique SIG;
- que les données existantes sont généralement à l'échelle régionale.

Pour appuyer ses propos, M. Gérard POULAIN présente des exemples de potentiels géothermique et solaire, réalisés par la DREAL (2011 - Explicit, 7 vents du Cotentin).

L'objectif de cet atlas dynamique est de pouvoir centraliser les données cartographiques existantes en les rendant accessibles et exploitables par les EPCI pour l'élaboration des PCAET (par l'intermédiaire du futur SIG départemental qui sera déployé en 2018) et de consolider, si besoin, les données pour obtenir un niveau de connaissance « intermédiaire » permettant le passage à l'opérationnel (études complémentaires éventuelles).

Pour ce faire, une collaboration va être nécessaire avec les partenaires régionaux (Région, Conseil Départemental, DREAL/DDTM, ADEME, Biomasse Normandie, syndicats mixtes de SCOT...) ainsi qu'une collecte des études existantes auprès des EPCI (études de potentiel ENR, études de zones de développement éolien...).

Le coût de cette action sera à préciser, selon la disponibilité des données et les besoins d'études complémentaires. Quoiqu'il en soit, des aides financières seront à mobiliser.

B. GROUPE DE TRAVAIL SENSIBILISATION

a. MISSIONS DU GROUPE

M. Patrice GERMAIN rappelle les 2 priorités du groupe de travail PCAET, définies par la feuille de route :

- **Priorité 6 :** Promouvoir des dynamiques de sensibilisation des habitants s'appuyant sur les écoles en lien avec l'élaboration des programmes de transition énergétique ou PCAET.
- **Priorité 7**: Informer les collectivités sur les dispositifs existants pour la rénovation des bâtiments publics et privés et leur fournir des outils de communication à destination des habitants.

b. TRAVAUX DU GROUPE

La 1ère réunion de juin 2017 a été l'occasion d'aborder les sujets suivants :

- · Acteurs, outils et actions existantes pour la sensibilisation des scolaires,
- Point rénovation info service, Chèque éco-énergie,
- Fabrique énergétique.

A cette occasion, Mme Alexandra BENARD, chargée de gestion pour le pôle bâtiment durable et éco-construction, Région Normandie, a été invitée à intervenir.

L'ordre du jour de la 2nde réunion, était le suivant :

- Espaces Info Energie, Plateforme de rénovation énergétique,
- Information des collectivités sur les aides,
- Défi ou concours scolaire.

A cette occasion, MM. Sébastien BELLET et Loïc LEPROUST, ingénieurs bâtiments ADEME, ont été invités à intervenir.



C. ACTIONS REALISEES OU EN COURS :

Ces réunions ont permis une première communication à destination des habitants :

- Diffusion de supports de communication auprès des communes lors des CLE d'automne ;
- Production de supports d'information : encart et article de presse, téléchargeables sur le site du syndicat.

Le groupe de travail réfléchit, par ailleurs, à des outils de recherche sur les aides financières pour les bâtiments publics :

- Commune/communauté de communes, type d'investissement, neuf/rénovation, type de bâtiment;
- Recensement des aides financières existantes pour un projet donné et identification des contacts ;
- Prochainement accessible sur le site internet du SDEC ÉNERGIE.

Dans le cadre de la Fabrique énergétique, un atelier sera proposé en 2018 sur le rôle des collectivités dans la massification de la rénovation énergétique des logements.

d. Proposition D'action:

M. Patrice GERMAIN présente la nouvelle proposition d'action du groupe de travail, à l'échelle départementale, pour les établissements scolaires à la rentrée scolaire 2018-2019.

Deux dispositifs sont envisageables:

Option 1 : le concours, dont le principe est de produire une réalisation commune sur le thème de la transition énergétique.

Les élèves, de toutes les classes des écoles primaires, collèges et lycées volontaires, devront réaliser une vidéo animée (façon You tubeur) imaginant les modes de vie de demain qui permettraient de moins consommer d'énergie et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de la planète :

- √ Thèmes : Efficacité énergétique dans les bâtiments, mobilité durable, énergies renouvelables ;
- ✓ Echelles : Au quotidien, dans la ville, à l'échelle d'un pays.

L'objectif de ce concours est de faire prendre conscience des enjeux énergétiques, de l'impact des modes de vie actuels et de l'existence de solutions, tout en réalisant un outil de sensibilisation diffusable auprès des familles et du grand public.

La sélection des lauréats se fera par le vote des internautes et un jury.

La remise des prix s'effectuera autour d'un moment festif, par catégories, par exemple :

- o réalisation de la vidéo avec des professionnels et diffusion (ex : sites internet, salles de cinéma...);
- o visites de sites de production d'énergie.

Option 2 : le défi, dont le principe est de réaliser des économies d'énergie et d'eau dans une école en impliquant conjointement la collectivité et les usagers du bâtiment.

La consigne, pour les classes de CM2, est de lutter contre le gaspillage, en réduisant la consommation énergétique de l'école par rapport aux années précédentes. Les élèves seront chargés d'impulser une dynamique à l'échelle de l'école.

L'objectif est de :

- o sensibiliser les scolaires aux problématiques énergétiques, de développer leurs connaissances et leur esprit critique et de les rendre acteurs.
- o mettre en place des éco-gestes dans l'école et impulser des actions d'efficacité énergétique sur le bâti.



Il s'agit d'un engagement conjoint de la collectivité et de l'école, qui sera sélectionnée, pour chaque communauté de communes.

La mise en œuvre de ce défi se fera par :

- o un audit énergétique des bâtiments ;
- o des animations en classe pour sensibiliser;
- o l'élaboration d'un plan d'actions sur l'année scolaire impliquant les élèves et tous les acteurs ;
- o le suivi des consommations pour mesurer l'impact des actions.

Il n'y aura pas de sélection de lauréats, puisque chaque école participante sera récompensée à l'occasion d'un moment festif.

Les coûts de ces deux dispositifs (communication, réalisation et évènementiel) ont été estimés à :

- 60 000 € pour le concours ;
- 68 000 € pour le défi.

Le financement sera assuré par le SDEC ÉNERGIE, les Communauté de communes et partenaires.

Pour aider les membres de la Commission à émettre leur avis, M. Patrice GERMAIN présente les points forts et faibles de chacun de ces dispositifs, à savoir :

	CONCOURS	DÉFI
POINTS FORTS	 Impact : Sensibilisation d'un public large. Accessible à tous les niveaux scolaires. Dispositif plus simple à mettre en place. 	 Impact : réduction réelle des consommations d'énergie. Mise en synergie de la collectivité et des usagers de l'école. Pas de compétition. Chaque participant est récompensé.
POINTS FAIBLES	 Pas d'impact immédiat sur les consommations d'énergie. Moins structurant au niveau local. Tous les participants ne sont pas récompensés. 	 Plus contraignant dans la mise en place. Cible uniquement les écoles primaires. Sensibilisation d'un public plus restreint.

Après cet exposé, M. le Président invite les membres de la Commission Consultative à choisir le dispositif qu'ils souhaitent lancer auprès des scolaires pour la rentrée 2018-2019.

Il laisse la parole à l'assemblée, et, après de nombreux échanges, le Président annonce le résultat du vote, réalisé à main levée :

Concours: 7 voixDéfi: 21 voix.

Le choix de la majorité de l'assemblée se porte donc sur l'option n°2, correspondant au défi.



C. GROUPE DE TRAVAIL SRADDET

a. MISSIONS DU GROUPE

En l'absence de M. Patrick DUJARDIN, M. Alban RAFFRAY rappelle les 2 priorités du groupe de travail PCAET, définies par la feuille de route :

- Priorité 4 : Demander à l'Etat d'établir un référentiel partagé sur l'impact des différentes énergies.
- Priorité 8 : Promouvoir le rapprochement des 5 commissions consultatives normandes pour mener des actions communes à l'échelle régionale et participer à l'élaboration du SRADDET.

b. TRAVAUX DU GROUPE

L'activité du groupe de travail a été intense sur la période de juin/juillet 2017.

Le groupe s'est réuni une première fois en juin pour échanger sur l'objectif, la démarche et le calendrier SRADDET et le volet énergie du SRCAE.

Entre juin et juillet le groupe a participé aux ateliers SRADDET.

Une restitution de ces ateliers a été faite à l'occasion de la seconde réunion, programmée en juillet, et le groupe a travaillé sur l'élaboration d'une contribution.

c. ACTIONS REALISEES:

Comme évoqué au point précédent, le groupe de travail a rédigé une contribution de la CCTE au SRADDET. Cette contribution se décline en 6 chapitres, à savoir :

- 1. Aménagement équilibré et égalité des territoires :
 - Eviter la désertification rurale ;
 - Le numérique comme clé du développement rural.
- 2. Transport et mobilité:
 - Promouvoir des modes de transport moins polluants ;
 - Développer les circuits courts d'approvisionnement.
- 3. Climat, air, énergie :
 - Soutenir l'ingénierie dans les territoires ;
 - Optimiser le coût de développement des énergies renouvelables ;
 - Appropriation citoyenne de la production d'énergies renouvelables sur le territoire ;
 - Valorisation des haies bocagères.
- 4. Habitat:
 - Développer l'éco construction ;
 - Massifier l'éco rénovation du bâti.
- 5. Biodiversité et eau:
 - Préserver et améliorer la ressource en eau ;
 - Traiter les effluents.
- 6. Déchets:
 - Valoriser les déchets fermentescibles.

Cette contribution a été adressée à la Région le 15 septembre 2017.

La phase de consultation est prévue entre l'été 2018 et l'été 2019.



d. Proposition D'Actions:

M. Alban RAFFRAY annonce que le groupe de travail propose d'organiser un cycle d'information « vraies/fausses idées sur les énergies renouvelables », par l'intermédiaire :

- d'un atelier par énergie : éolien, bois énergie, solaire, géothermie ;
- de retours d'expériences positifs et négatifs ;
- d'avis d'experts.

Cette action pourra faire l'objet d'une programmation en 2018, dans le cadre de la Fabrique Energétique.

Mme Guénaëlle CARLIER informe les membres de la Commission Consultative de la mise en place d'un espace partagé présentant le fonctionnement de la commission, ses travaux et les différents groupes de travail.

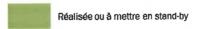
Ce google drive est disponible sous le lien suivant :

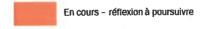
https://drive.google.com/drive/folders/1FfDmwZdBDgSXle4O0stW1JiDY1JPXiA ?usp=sharing

D. SYNTHESE

Après ces différentes interventions et présentations des actions, mises en place ou à venir, un état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route est proposé aux élus :

Priorité n°	Intitulé simplifié	Suites à donner
1	Intégration des objectifs du PCAET dans les PLU(I)	A réactiver ultérieurement en lien avec les PCAET
2	Boîte à outils méthodologiques construction des PCAET	A compléter au fil de l'eau Concertation technique PCAET
3	Accompagnement identification ressources exploitables et projets ENR	Réalisation de l'atlas dynamique ressources ENR
4	Référentiel partagé sur l'impact des énergies	Intégration dans la programmation 2018 Fabrique énergétique
5	Articulation CCTE / contrats de territoire	Réalisé
6	Sensibilisation des habitants en s'appuyant sur les écoles	Organisation du défi ou du concours
7	Information des collectivités sur les dispositifs rénovation bâtiments publics et privés et outils de communication à destination des habitants	Réalisation de l'outil de recherche des aides bâtiments publics + atelier Fabrique énergétique
8	Rapprochement des commissions consultatives normandes et participation à l'élaboration du SRADDET	A réactiver dans une phase ultérieure d'élaboration du SRADDET







Il est rappelé que les groupes de travail ont pour mission de piloter et d'orienter la mise en œuvre des actions identifiées :

- le groupe de travail « PCAET » : Atlas dynamique ressources énergies renouvelables
- le groupe de travail « sensibilisation communication » : Défi écoles et outil de recherche aides bâtiments publics

De nouveaux chantiers seront à ouvrir à l'occasion de la prochaine réunion de la Commission Consultative pour la Transition Energétique qui aura lieu au 1^{er} semestre 2018.

M. le Président donne la parole à l'assemblée pour d'éventuelles observations ou objections sur les modalités de poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route.

Aucune observation n'est formulée.

4eme partie – La transition energetique en marche : temoignage de la Communaute de communes Cingal-Suisse Normande

M. le Président propose d'introduire, à chaque réunion, une nouvelle séquence dénommée « la transition énergétique en marche ». Cette séquence a pour objectif de présenter, par des exemples concrets, comment les communautés de communes réalisent la transition énergétique sur leur territoire.

Pour cette première édition, des élus de la Communauté de Communes Cingal Suisse Normande vont être invités à présenter deux actions réalisées sur leur territoire.

La première relève de l'exemplarité des collectivités avec le programme de rénovation énergétique des écoles de la Communauté de communes.

La seconde montre que la transition énergétique passe aussi par l'action des acteurs du territoire et que celle-ci peut être mise en synergie avec l'action des collectivités. Elle concerne le développement d'une ressourcerie par une structure associative, le TEF du Cingal.

Pour présenter ces actions, M. Jacques LELANDAIS invite à la tribune :

- M. Jean-Claude BRETEAU, vice-président de la CdC Cingal-Suisse Normande, en charge de la transition énergétique ;
- M. Abderrahman BOUJRAD, conseiller communautaire de la CdC Cingal-Suisse Normande.

La CdC Cingal-Suisse Normande, dans Caen Normandie Métropole, est située au sud de la communauté urbaine de Caen la Mer.

Elle compte 47 communes (Acqueville, Angoville, Barbery, Boulon, Bretteville-le-Rabet, Bretteville-sur-Laize, Cauvicourt, Cauville, Cesny-Bois-Halbout, Cintheaux, Clécy, Combray, Cossesseville, Croisilles, Culey-le-Patry, Donnay, Espins, Esson, Estrées-la-Campagne, Fresney-le-Puceux, Fresney-le-Vieux, Goupillières, Gouvix, Grainville-Langannerie, Grimbosq, La Pommeraye, Le Bô, Le Bû-sur-Rouvres, Le Hom, Le Vey, Les Moutiers-en-Cinglais, Martainville, Meslay, Moulines, Mutrécy, Ouffières, Placy, Saint-Germain-le-Vasson, Saint-Lambert, Saint-Laurent-de-Condel, Saint-Omer, Saint-Rémy, Saint-Sylvain, Soignolles, Tournebu, Trois-Monts, Urville).



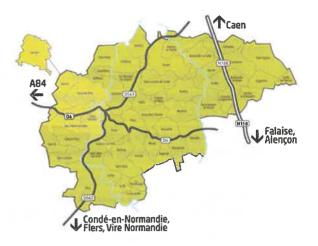
Présentation du territoire de la CdC Cingal-Suisse Normande :

• Population: 23 721 habitants (2014)

Superficie: 387,79 km²
Densité: 61 hab./km²

Surfaces boisées totales : 78,3 km² = 7830 ha

Dont sur la CdC ex-Cingal (2012) :
 Surfaces boisées : 18,6 km²
 Linéaires de haies : 360,8 km



Les étapes et le calendrier

La transition énergétique dans le Cingal

- 10 juillet 2014: Engagement dans la démarche (délibération du CC)
- Sept. 2014 Juillet 2015
- Mise en place de la gouvernance (cotech)
- Elaboration de la stratégie globale énergieclimat
- Nov 2015: Lauréat AMI TTE
- Depuis 2015 : mise en place des actions

Fusion : Cingal Suisse Normande

- Janvier 2017 : Fusion
- Février 2017 : Création Commission Habitat et transition énergétique
- **Depuis Février 2017** Plus de 32 réunions avec les groupes de travail.
- Octobre 2017: Dépôt du dossier AMI 100% ENR
- Novembre 2017 : La cdc est lauréate

La CdC Cingal Suisse Normande est un territoire avec de nombreux atouts à exploiter :

- Partie Est du territoire : Zones de productions agricoles (principalement grandes cultures de céréales).
- Au Sud-Ouest : importants massifs forestiers (Bois de l'Obélisque, Forêt du Cinglais...), plus de bocage et beaucoup d'espaces à la biodiversité très riche, présentant donc de forts potentiels de développement d'énergies renouvelables (éolien, bois-énergie, toitures des bâtiments agricoles pour PV...).
- Une association d'insertion dynamique.
- Le SMICTOM de la Bruyère (gestion des déchets ménagers, plateforme de compostage).
- Trois centrales solaires de 36kWc installées sur trois écoles.



La Commission Habitat est composée de 20 membres : 17 élus communautaires et communaux, 3 habitants. Elle s'organise autour de 5 groupes de travail et a pour missions de :

- participer activement à la construction de la stratégie et du plan d'actions de transition énergétique;
- piloter la démarche et construire la stratégie ;
- pré-valider les éléments avant présentation en conseil communautaire ;
- communiquer auprès des autres élus et du grand public sur les enjeux de la transition énergétique :

Il s'agit d'une instance indispensable à la démarche, qui crée une dynamique collective et fédère les énergies.

La méthode :

- > Sensibilisation des élus et formation (visites, grands témoins ...);
- Communication auprès des habitants ;
- > Organisation d'ateliers avec un public ciblé (entreprise agriculteurs...);
- Première identification des acteurs clés de la démarche ;
- Bilan:

La transition génère de l'enthousiasme ;

Sentiment d'explorer de nouvelles pistes ;

Ce doit être une réflexion du territoire.

Le programme de transition énergétique du Cingal puis Cingal Suisse Normande s'organise autour de ;

- > 3 grands axes:
 - Axe 1 : Evolution des comportements des ménages (consommation, déplacements)
 - Axe 2 : Rénovation énergétique du bâti privé et public et de l'éclairage public
 - Axe 3 : Développement et innovation (incluant le travail avec les acteurs économiques, agricole.... et la production d'énergies renouvelables)
- > 44 actions (dont 36 actions portées par la CDC et 8 par d'autres acteurs).
- I. <u>Mise en œuvre du programme de transition énergétique : Exemple de l'efficacité énergétique des bâtiments</u>

Il s'agit d'une démarche globale, réalisée en partenariat avec le SDEC ÉNERGIE :

- Priorisation des bâtiments à l'échelle de l'ensemble du patrimoine public communal ou intercommunal (diagnostic énergie intercommunal);
- Campagne d'enregistrement de température (16 bâtiments);
- > Audits de bâtiments publics communaux (8 bâtiments);
- > Conseil en énergie partagé pour les bâtiments de la CDC (10 bâtiments et maintenant 20).



Les élus présentent deux exemples d'isolation de bâtiments par l'extérieur (Ecoles de Bretteville-sur-Laize et de Saint-Germain-le-Vasson) ainsi que les conclusions de l'audit énergétique du patrimoine :

Consommation moyenne: 197 kWh/m²

Le plus énergivore : 308 kWh/m²
 Le moins énergivore : 63 kWh/m²

Piscine: 1021kWh/m²

Pour ce qui concerne la production d'énergies renouvelables deux nouvelles centrales solaires sont en projet sur deux écoles (28 kWc +72 kWc) et une réflexion est menée sur la production d'ENR (Bois énergie, Eolien, Centrales solaires au sol).

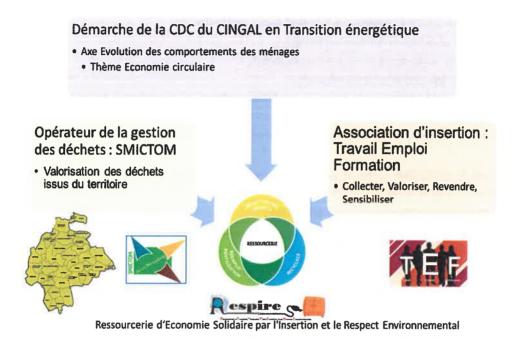
D'autres exemples d'actions, réalisées ou en cours, sont présentés à la Commission Consultative. Il s'agit de :

- > la rénovation énergétique du bâti privé :
 - ➤ Lancement d'une permanence habitat : 289 000€ de travaux programmés en 5 mois, avec 50% de subvention ;
 - Lancement en octobre 2017 d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dossier préparé par la Commission et accepté par la DDTM 14;
 - Sensibilisation des ménages : Passage de l'Espace info énergie (EIE GRAPE) avec une caméra thermique pour 120 habitations sur la CdC / boîtage des clichés et information par l'animateur de l'EIE.
- > la planification urbaine durable
 - > Recherche de la mise en application des principes de la transition énergétique et écologique dans les futurs aménagements urbains ;
 - > Application des principes du bioclimatisme ;
 - Densification des logements ;
 - Plus d'espaces verts publics...;
 - > Diagnostic de territoire et charte d'aménagement avec l'AUCAME.
- > la sensibilisation des scolaires.
- la consommation responsable :
 - Mise en place d'un marché de produits locaux.
 - > Création d'une ressourcerie avec le TEF du Cingal, association locale de réinsertion, qui possède déjà un atelier de tri, remise en état, valorisation, revente de vêtements.
 - Economie circulaire : La Société SBTP développe sur 9ha une plateforme de recyclage des déblais du BTP
 - Mise en place d'une filière paille locale (fiche leader, CC rédigé avec le concours de Caen Normandie Métropole, marché attribué à l'ARPE, étude lancée le lundi 14 nov. 2016).

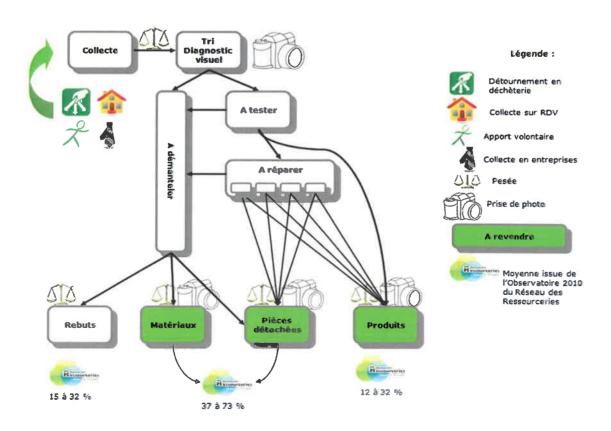


II. Mise en œuvre du programme de transition énergétique : Exemple de la création d'une ressourcerie

La Transition Energétique facteur d'insertion :



Le principe de la ressourcerie se schématise comme suit :





L'équipe de RESPIRE est composé de 5 salariés temporaires, 1 encadrant technique, 2 salariés du TEF.

L'objectif de cette ressourcerie est de valoriser les déchets par la réparation, la réutilisation, le réemploi, via la collecte, le recyclage et la revente.

Dans le cadre de la Transition Énergétique, elle doit aussi permettre de :

- Sensibiliser et éduquer à l'environnement ;
- Préserver les ressources et les milieux naturels ;
- Transformer les déchets en ressources :
- Favoriser un développement local et solidaire conforme à la politique transitionnelle entamée par la CDC du CINGAL ;
- Favoriser l'insertion sociale et le retour à l'emploi durable des personnes en difficultés.

Dans ce contexte, le SMICTOM a pour mission d'organiser la collecte des déchets électriques et électroniques (D3E), meubles et mobiliers, bibelots, vaisselles, livres et textiles.

Pour ce faire, différentes actions sont mises en œuvre :

- Formation sur le métier de gardien de déchèterie (sécurité, valorisation, gestes et postures, manipulation des déchets dangereux, etc...);
- Organisation des visites de sites de traitement et de valorisation ;
- Formation interne prodiguée directement par le SMICTOM au personnel en parcours professionnel lors de journées d'accueil sur le site de déchets de Saint Martin de Fontenay.

Sur sa plateforme de valorisation créée récemment à Saint-Martin-de-Fontenay, le SMICTOM collecte les flux suivants pour une valorisation par RESPIRE :

Plateforme de valorisation de Saint Martin de Fontenay	Volume de Mai à Septembre 2017 (Kg)
D3E	835
Mobilier	746
Divers	865
Palettes	1260
Textiles	5,64
Total	2877

La Commission Consultative prend acte de ces témoignages.

M. le Président remercie l'ensemble des différents intervenants et annonce les prochaines dates de réunions des groupes de travail « Communication – sensibilisation » et « PCAET », à savoir :

Première série de réunions :

- 12 février 2018 14h : GT communication sensibilisation
- 14 février 2018 14h : GT PCAET



Deuxième série de réunions :

- 21 mars 2018 9h30 : GT PCAET
- 6 avril 2018 9h30 : GT communication sensibilisation

La prochaine réunion plénière aura, quant à elle, lieu le 15 mai 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Jacques LELANDAIS lève la séance à 16h00.

Le Président,

La Secrétaire de séance,

M Jacques LELANDAIS

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE

